



Mise en place d'une banque de lait maternel au Québec

Historique et actions du MAQ

Événements	Actions du MAQ
1974	
<i>Ouverture banque de lait en Colombie-Britannique</i> 1 ^{re} banque de lait au Canada	
Juin 2008	
<i>Politique de périnatalité 2008-2018</i> Engagement du MSSS d'examiner la possibilité de mettre sur pied des banques de lait maternel	
2010	Avril 2009
<i>Étude de faisabilité</i> Confiée à Héma-Québec	<i>Création du MAQ</i>
Octobre 2010	
<i>Lancement du HM4HB</i> Site Web mondial d'échange de lait maternel lancé par une Montréalaise	
Mars 2011	
<i>Dépôt du rapport d'Héma-Québec au MSSS</i>	
Juin 2012	
<i>Ouverture banque de lait à Calgary</i> 2 ^e banque de lait au Canada, 38 ans après la 1 ^{re}	
1er octobre 2012	
<i>Article paru dans la Gazette des femmes</i> « Ceci est mon lait, tiré pour vous » Investissement initial de 800 000 \$ (Fondation Héma-Québec) Fonctionnement annuel de 580 000 \$ (finances publiques) Économies annuelles en santé : 1 250 000 \$ 265 donneuses = > 1190 Bébés prématurés 20 vies sauvées (chiffres infirmés par Héma-Québec en février 2013) Le gouvernement a analysé l'étude d'Héma-Québec et les travaux se poursuivent afin de choisir la meilleure avenue possible	

Événements	Actions du MAQ
<p align="center">1er octobre 2012</p> <p align="center">Reportage diffusé sur Radio-Canada « Seins à louer »</p> <p>Sur les difficultés à se procurer du lait maternel pour les prématurés</p>	<p align="center">Octobre 2012</p> <p>Le comité exécutif est interpellé Plusieurs membres demandent que le MAQ agisse dans ce dossier</p> <p>Contact avec le MSSS Afin de bien comprendre la situation pour mieux cibler les actions à mener</p>
<p align="center">22 octobre 2012</p> <p align="center">Article paru dans le Journal Métro « Banque de lait : Héma-Québec attend un changement législatif »</p> <p>La Loi Héma-Québec doit être modifiée pour adapter le mandat d'Héma-Québec.</p>	<p align="center">7 décembre 2012</p> <p>Rencontre avec Nathalie Lévesque (MSSS) Discussion sur les actions possibles du MAQ</p>
<p align="center">Janvier 2013</p> <p align="center">Banque de lait à Toronto</p> <p>Début de la collecte de lait maternel en vue de l'ouverture prochaine de la banque de lait</p> <p align="center">Projet modifiant la Loi sur Héma-Québec et le Comité d'hémovigilance</p> <p>Le projet est prêt à être présenté au Conseil des ministres</p>	
<p align="center">14 février 2013</p> <p align="center">Conseil des ministres</p> <p>Le projet modifiant la loi sur Héma-Québec n'a toujours pas été présenté au Conseil des ministres, il n'est donc toujours pas à l'agenda de l'Assemblée nationale. Cet agenda sera clos sous peu.</p>	
	<p align="center">18 février 2013</p> <p>Création d'un comité banque de lait Mandat : mener une campagne de pressions politiques en vue d'accélérer l'implantation de la banque de lait</p>
	<p align="center">25 février 2013</p> <p>Contacts avec les élus Appels au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'aux bureaux des porte-parole de l'opposition en matière de santé. Envoi lettre à Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux</p>

Événements	Actions du MAQ
<p style="text-align: center;">26 février 2013</p> <p>Chiffres confirmés par Héma-Québec au MAQ Frais d'implantation : 800 000 \$ (Fondation Héma-Québec) Fonctionnement annuel de 580 000 \$ Économies annuelles en santé : 1 250 000 \$ Selon les données de 2009, 14 cas sur 46 prématurés atteints d'entérocolite nécosante auraient été évités. Ces chiffres remplacent le nombre de bénéficiaires de la banque de lait et le nombre de bébés sauvés.</p>	<p style="text-align: center;">26 février 2013</p> <p>Contact avec Josée Bournival Animatrice de télévision, à l'origine du documentaire « Seins à louer ».</p> <hr/> <p>Envois des lettres aux députés de l'opposition Yves Bolduc, député PLQ Hélène Daneault, députée CAQ Amir Khadir, député Québec Solidaire</p> <hr/> <p>Communiqués de presse Version courte diffusée à travers CNW Telbec par le MAQ</p> <hr/> <p>L'ASPQ se joint au comité Le comité banque de lait devient un comité mixte</p>
<p style="text-align: center;">27 février 2013</p> <p>Conseil des ministres Le projet modifiant la Loi sur Héma-Québec et le comité d'hémovigilance a été mis à l'ordre du jour du conseil des ministres du 20 mars 2013</p>	
	<p style="text-align: center;">1^{er} mars 2013</p> <p>Photos d'un prématuré Par l'intermédiaire de Monik St-Pierre et Diane Tousigan Photographe : Karine Roy Photo destinée à promouvoir la pétition</p>
	<p style="text-align: center;">6 mars 2013</p> <p>Pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale Pétition parrainée par Amir Khadir, député de Québec Solidaire Date de clôture : 8 avril 2013</p>
	<p>Contact avec la Fondation Héma-Québec Héma-Québec décline la proposition d'une conférence de presse commune.</p>
	<p style="text-align: center;">7 mars 2013</p> <p>Diffusion de la pétition Envoi de la pétition et de la demande de soutien aux partenaires du MAQ, à une grande partie des GOESA et à plusieurs associations professionnelles en santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer une lettre d'appuis aux demandes du MAQ au ministre et aux députés concernés - Prendre publiquement position en faveur des demandes du MAQ - Solliciter leurs membres pour signer la pétition
	<p style="text-align: center;">11 mars 2013</p> <p>Soutien de Préma-Québec Préma-Québec s'associe au MAQ dans cette campagne et joint le comité mixte banque de lait.</p>

Événements	Actions du MAQ
	<p>12 mars 2013 <i>Lancement d'une campagne Twitter</i> #banquedelait</p> <p>13 mars 2013 <i>Communiqué de presse conjoint</i> Du MAQ, de l'ASPQ et de Préma-Québec, diffusé sur CNW Telbec par l'ASPQ Pour faire connaître la pétition</p> <p>14 mars 2013 <i>Entrevues médias</i> Du MAQ avec Pierre Pelchat pour Le Soleil (région de Québec) L'ASPQ et Préma-Québec sont aussi sollicités par différents médias</p>
<p>16 mars 2013 <i>Article dans Le Journal de Montréal</i> Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, annonce que le gouvernement péquiste ira de l'avant avec la banque de lait, mais reste dubitatif quand à un démarrage avant l'été.</p>	
<p>20 mars 2013 <i>Conseil des ministres</i> Le projet modifiant la loi sur Héma-Québec est présenté comme prévu</p>	
	<p>19 mars 2013 <i>Annonce de la conférence de presse</i> Le MAQ est avisé par l'attachée politique en périnatalité de Réjean Hébert, pour annoncer que le projet de loi sera déposé le lendemain à l'Assemblée nationale et que le ministre tiendra une conférence de presse</p>
<p>27 mars 2013 <i>Dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale</i> <i>Conférence de presse de Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, et de Jean Desseres, PDG d'Héma-Québec.</i> Concernant le démarrage de l'implantation dès maintenant, le ministre dit répond « <i>Bien, il faut respecter la loi. Alors, la loi ne permet pas à Héma-Québec actuellement d'aller dans cette activité, alors il faut donc modifier la loi.</i> »</p>	<p>27 mars 2013 <i>Entrevue avec Le Devoir</i> Du MAQ avec Amélie Daoust-Boisvert pour Le Devoir L'ASPQ et Préma-Québec ont aussi été sollicités par différents médias</p>

Événements	Actions du MAQ
<p align="center">Communiqué de presse du MSSS</p> <p>Le ministre reconnaît « <i>Ce projet de banque de lait bénéficie d'un appui massif, tant de la part des néonatalogistes et des pédiatres que du Collège des médecins et de nombreux autres regroupements et associations du domaine de la périnatalité au Québec.</i> »</p> <p align="center">17 et 18 avril 2013</p> <p>Commission de la santé et des services sociaux Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance</p> <p align="center">7 mai 2013</p> <p>Commission de la santé et des services sociaux Étude détaillée du projet de loi</p> <p align="center">28 mai 2013</p> <p>Adoption du projet de loi Dans un communiqué de presse, le ministre Réjean Hébert annonce qu'Héma-Québec pourra commencer la distribution de lait maternel au printemps 2014</p>	<p align="center">29 mars 2013</p> <p>Décision du CÉ D'attendre l'évolution de l'adoption de la Loi avant de pousser à nouveau la 2^e demande du MAQ.</p> <p>Communiqué de presse conjoint MAQ, ASPQ et Préma-Québec, diffusé sur CNW Telbec par l'ASPQ Pour remercier Réjean Hébert d'avoir priorisé ce dossier</p> <p align="center">30 mars 2013</p> <p>Lettre au ministre Hébert Pour le remercier de sa collaboration dans ce dossier.</p> <p align="center">18 avril 2013</p> <p>Commission de la santé et des services sociaux Le MAQ a été convoqué à ces consultations. Quatre personnes l'ont représenté et un mémoire a été déposé.</p>